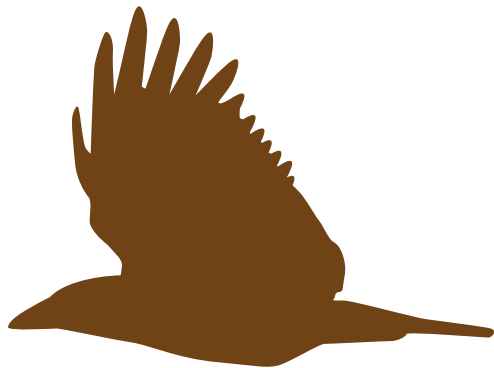


# Corneille noire

*Corvus corone*



CLASSE OISEAUX

ORDRE PASSÉRIFORMES

FAMILLE CORVIDÉS

## DESCRIPTION

**Longueur :** 45 - 47 cm

**Poids :** 370 - 650 g.

**Plumage adulte :** identique chez les deux sexes, entièrement noir, avec reflets métalliques vert-bleu. Bout de la queue arrondi. Bec foncé, à bout obtus et dessus arqué.

Plumage juvénile semblable à celui des adultes.

## STATUT ET RÉPARTITION

**Espèce sédentaire**

Très territoriale.

Présente dans toute la France, à l'exception des milieux de haute montagne.

## HABITAT

Préfère les espaces ouverts, principalement les milieux agricoles, avec bois et bosquets disséminés.

Présente dans de nombreux milieux : milieux agricoles, landes, bordure de cours d'eau, zones côtières...

## ALIMENTATION

Régime alimentaire omnivore très varié : graines, fruits, invertébrés, divers oiseaux et petits mammifères...charognes.

Peut aussi occasionner des dégâts sur certaines populations d'oiseaux et de petits mammifères sauvages et sur des élevages.



© Dominique Gest

## REPRODUCTION

**MONOGAME.** Couple uni pour la vie.

Nid volumineux, construit par les deux adultes avec divers matériaux, dans un arbre ou une falaise.

**Ponte d'avril à mai :** 3 - 6 œufs

**Incubation :** 18 - 19 jours par la femelle uniquement.

Les jeunes restent au nid jusqu'à l'envol (ils sont nidicoles) vers 35 jours.

## MENACE SUR L'ESPÈCE

Pas de menace particulière.

## AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

La très forte adaptabilité de l'espèce lui permet d'utiliser de nombreuses ressources des milieux fréquentés.

Souvent classé nuisible en région Centre, des actions favorables à l'espèce ne sont donc pas souhaitables.

# Corneille noire

*Corvus corone*

L'objectif est de connaître la tendance démographique sur le long terme, des populations nicheuses et hivernantes. Ce suivi est réalisé au printemps, par des observations réalisées à partir de 5 points fixes, répartis tous les km, sur des circuits de 4 km de longueur.

**FRANCE : environ 1000 circuits**  
**CENTRE : 68 circuits.**

La Corneille noire fait partie :

- des 17 espèces suivies dans le cadre du protocole NICHEURS. Cette espèce n'est suivie que depuis 2008 dans le cadre de ce protocole.

## Suivi de l'abondance des NICHEURS

Les circuits sont prospectés 2 fois chaque année, en avril et de mi-mai à mi-juin. Les oiseaux entendus et vus sont notés durant 10 minutes, au cours des 2 premières heures suivant le lever du soleil.

En région Centre, depuis trois années consécutives, les contacts obtenus sur cette espèce, sont assez réguliers :

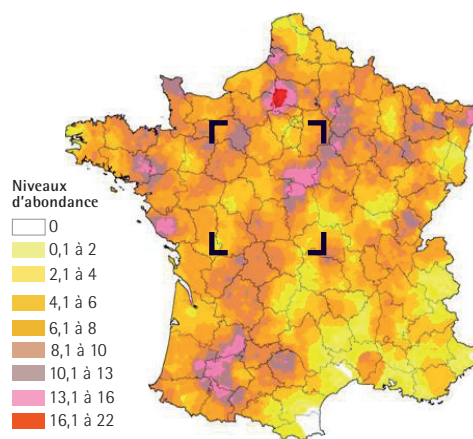
- 2008 : 402 contacts
- 2009 : 450 contacts
- 2010 : 403 contacts

Leur répartition départementale est présentée dans le tableau suivant :

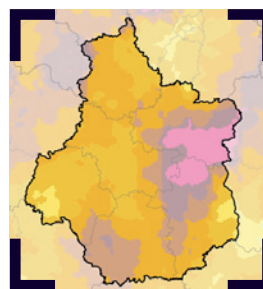
Départements	2008	2009	2010
<b>Cher</b>	80	98	93
<b>Eure-et-Loir</b>	50	40	50
<b>Indre</b>	64	70	61
<b>Indre-et-Loire</b>	60	62	45
<b>Loir-et-Cher</b>	78	82	68
<b>Loiret</b>	70	98	86
<b>Totaux</b>	402	450	403

La Corneille noire n'étant suivie que depuis 3 années, les données disponibles ne permettent pas encore de présenter une tendance d'évolution des effectifs fiable

## DISTRIBUTION ET D'ABONDANCE DE LA CORNEILLE NOIRE AU PRINTEMPS 2010 en France



## en région Centre



En France, depuis 2008, 38 413 contacts (13 772 auditifs et 24 641 visuels) ont été obtenus sur cette espèce, dans le cadre du suivi des effectifs nicheurs.

La carte de distribution en France, montre l'importance et la répartition des contacts nationaux, obtenus en 2010. L'espèce est présente pratiquement partout en France.